

Votre rendez-vous des activités de la FNCSF!



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

Le Bulletin



L'année 2016 s'est terminée sur une note porteuse d'espoir pour les 28 conseils scolaires membres de la FNCSF.

Le rapport déposé plus tôt en décembre par le Comité permanent des langues officielles ([Vers un nouveau plan d'action pour les langues officielles et un nouvel élan pour l'immigration francophone en milieu minoritaire](#)) comporte une recommandation clé pour assurer l'avenir et la pérennité des communautés francophones et acadiennes grâce au levier de l'éducation par le biais de la langue et de la culture.

Dans ce rapport unanime, le Comité composé de dix députés membres des trois partis reconnus à la Chambre des communes recommande la mise en place d'un **Protocole distinct** en matière d'éducation dans la langue de la minorité.

Le Comité recommande également que **Patrimoine canadien conclut une entente stratégique bipartite avec la FNCSF** visant à faire valoir les intérêts des communautés d'expression française en situation minoritaire en matière d'éducation élémentaire et secondaire.

La balle est maintenant dans le camp de Patrimoine canadien.

Le nouveau Protocole d'entente relatif à l'enseignement de la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde (PLOE) sera négocié prochainement et entrera en vigueur en 2018.

La FNCSF souhaite en cette fin d'année entamer la négociation d'une entente stratégique avec Patrimoine canadien comme le demande le Comité et exhorte donc Patrimoine à mettre en oeuvre sans tarder les recommandations du Comité.

Au plaisir de vous retrouver en 2017!



<https://plus.google.com/+fnscf>



Meilleurs vœux du conseil d'administration de la FNCSF!

Les membres du conseil d'administration 2016-2017 de la FNCSF vous remercient pour votre appui tout le long de l'année envers l'éducation en langue française.

Francophones d'ici ou d'ailleurs, mais avant tout de cœur, nous sommes notre passé conjugué au présent dans une multitude d'accents!



Révision et modernisation du Règlement sur les langues officielles

La FNCSF était présente lors de l'annonce à Ottawa par le président du conseil du trésor, Scott Brison, d'une ronde de consultations pour réviser et moderniser le *Règlement sur les langues officielles - communications avec le public et prestation des services*.

Le *Règlement sur les langues officielles* détermine à quels endroits au pays les bureaux d'institutions fédérales comme Service Canada, Postes Canada ou la Gendarmerie royale du Canada doivent offrir des communications et des services dans les deux langues officielles, en fonction entre autres du nombre de francophones (« là où la demande le justifie »).

Le Règlement n'a jamais été revu depuis son entrée en vigueur en 1991. L'ancienne sénatrice Maria Chaput a introduit deux projets de loi à cette fin, et le commissaire aux langues officielles Graham Fraser a inclus une recommandation concernant la modernisation du *Règlement* dans son dernier rapport annuel.

L'événement entourant l'annonce était organisé par l'un des partenaires de la FNCSF, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

Photo à la une: La présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand, en compagnie du président du conseil du trésor, Scott Brison, ainsi que du député de Sackville—Preston—Chezzetcook, Darrell Samson.





Ci-dessus:

Photo A: La présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand, avec l'ancienne sénatrice Maria Chaput.

Photo B: La présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand, avec le sénateur acadien, René Cormier

Photo C: La présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand, en compagnie du directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Jean-Luc Racine, de la présidente de la CNPF, Véronique Legault, et du Commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau.

destination Canada



La FNCSF fait la promotion des écoles de langue française auprès de futurs immigrants

La 12^e édition du forum mobilité Destination Canada a eu lieu à Paris du 15 au 17 novembre et à Bruxelles le 19 novembre 2016.

Ce forum a donné aux candidats à l'immigration des outils pour comprendre et s'informer sur les opportunités et services dans les communautés francophones à travers le pays **incluant l'offre éducative en français**, explorer le marché du travail, connaître les services disponibles pour préparer leur départ et les premiers pas dans leur nouvelle vie au Canada.

L'annonce des améliorations au système Entrée express tombait à pic et a renforcé le message d'ouverture aux immigrants hautement qualifiés francophones ou bilingues qui obtiendront désormais des points pour un permis de travail avec le volet Mobilité francophone.

Quelques faits saillants de Destination Canada 2016 à Paris et Bruxelles:

- Plus de 3 500 candidats à l'immigration ont participé
 - Des centaines d'internautes ont suivi des ateliers disponibles en webdiffusion.
- 65 personnes se sont déplacées du Canada, incluant des représentants de gouvernements provinciaux et territoriaux, des représentants d'organisations francophones membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et du RDEE Canada (Réseau de développement économique et d'employabilité) et des représentants d'organismes représentant le milieu éducatif soit l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) ainsi que la **Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)**.

Employeurs et recruteurs étaient présents pour embaucher à distance.

La FNCSF en a profité pour faire connaître son réseau d'écoles élémentaire et secondaire et pour référer les candidats aux sites Web de ses 28 conseils scolaires membres sur lesquels sont affichés les postes disponibles pour l'emploi.



Sur la photo ci-dessus, on voit le directeur général de la FNCSF, Roger Paul, en compagnie d'une famille française qui déménagera sous peu au Canada.



Langue du transport scolaire: Le Nouveau-Brunswick abandonne sa cause en Cour d'appel

Le Nouveau-Brunswick a annoncé sa décision d'abandonner son renvoi sur la langue du transport scolaire.

La province ne demandera plus à la Cour d'appel de clarifier ses obligations constitutionnelles en matière de transport scolaire.

Elle laisse plutôt aux districts scolaires le soin d'établir leurs propres politiques en matière de transport et promet de ne plus intervenir.

Les districts scolaires francophones et anglophones seront notamment libres de « partager ces services » entre eux et même de « retenir les services de fournisseurs privés », a annoncé le gouvernement dans un communiqué de presse.

La décision de la province équivalait au retour du statu quo, affirmait l'avocat spécialisé en droit à l'éducation, Me Michel Doucet. Il ajoutait que la province ne fait ainsi que se conformer à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui accorde aux francophones en milieu minoritaire le droit de gérer leurs propres écoles.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)



Des députés appuient l'éducation en langue française en contexte minoritaire

Le 6 décembre dernier, la FNCSF tenait un événement sur la colline parlementaire à Ottawa afin de sensibiliser les députés fédéraux aux enjeux liés à l'éducation en langue française.

L'événement était parrainé par le député de Sackville—Preston—Chezzetcook, Darrell Samson.

M. Samson a d'ailleurs rappelé à tous l'importance d'être constamment vigilant pour maintenir les acquis et poursuivre la consolidation du réseau des écoles de langue française au pays. [Voir extrait de son discours.](#)

Deux jeunes ambassadeurs de l'éducation en langue française ont pris la parole.

Geoffrey Carter et Julianna Thomas ont tous les deux fait leurs études au sein des écoles de langue française. Tous deux lauréats de la bourse Paul-Charbonneau qui souligne l'excellence académique, l'engagement communautaire et le leadership, ils poursuivent aujourd'hui leurs études à l'Université d'Ottawa.

Ils ont expliqué que trop peu d'ayants droit, d'immigrants francophones ou de francophiles connaissent l'existence des écoles de langue française même si elles sont présentes dans neuf provinces et trois territoires. Ils ont tenu à remercier ce réseau qui leur a donné des racines et des ailes.

Pour sa part, la présidente de la FNCSF, Mme Melinda Chartrand a indiqué que les conseils scolaires doivent sans cesse se battre pour s'assurer que leurs élèves aient des écoles équivalentes à celles de la majorité.

« C'est pourquoi l'apport financier de Patrimoine canadien, dans le cadre du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité, est si important pour notre réseau, » a-t-elle précisé.

« Cet argent contenu dans le plan d'action sur les langues officielles qui sera bientôt renouvelé doit pouvoir être dépensé pour les fins auxquelles il est destiné soit les coûts supplémentaires de l'éducation en langue française. » Elle a ajouté être confiante que le gouvernement fédéral saura adresser les préoccupations de la FNCSF dans le même esprit et souci d'équité dont il fait preuve envers les peuples des premières nations.

Ci-dessous:

Photo A: Le président de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, Simon Cloutier, les étudiants Julianna Thomas et Geoffrey Carter, et Alpha Barry, conseiller scolaire au Conseil scolaire fransaskois.



Photo B: La présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand, avec le député d'Oshawa, Colin Carrie.



Photo C: Le directeur général de la FNCSE, Roger Paul, l'honorable Michel Bastarache, et le premier vice-président de la FNCSE, Mario Pelletier.



Photo D: Le directeur général du Conseil scolaire Viamonde, Bertrand Martin, Allister Surette co-président de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et le président de Viamonde, Jean-François L'heureux.



Photo E: Bernard Lesage, président de la Commission scolaire franco-manitobaine, Dan Vandal, député de Saint-Boniface-Saint-Vital, et Michel Boucher, conseiller scolaire à la Commission scolaire franco-manitobaine.



Plus d'accessibilité à des programmes de formation, en français, à travers le Canada pour des adultes francophones avec de faibles niveaux d'alphabétisme

Le secrétaire parlementaire du Patrimoine canadien, Randy Boissonnault, annonçait le 14 décembre dernier un financement de l'ordre de 90 000 \$ accordé par ce ministère, au Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC).

La FNCSF, qui avait joint en mai dernier une mobilisation nationale pour appuyer le RESDAC dont la situation financière était précaire, était présente.

Le financement annoncé par le fédéral vient en appui à la réalisation d'un projet de repositionnement du dossier du développement de l'alphabétisme et des compétences dont le but ultime est de rendre accessible, à un plus grand nombre d'adultes francophones canadiens, et plus particulièrement, aux

moins alphabétisés d'entre eux, des programmes de formation de qualité en français à travers le Canada.

Ce projet d'Impact collectif regroupe dans un premier temps, six organismes pancanadiens qui travaillent de près avec ce secteur ou y sont reliés par des priorités communes. Ces partenaires sont l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), la Commission nationale des parents francophones (CNPFF), la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE-Canada) et la Société Santé en français (SSF).

Ce projet débutera en janvier 2017 et prendra fin en mars 2018.



Suivi auprès du gouvernement dans le dossier du PLOE

□ La FNCSF et ses partenaires la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada ainsi que la Commission nationale des parents francophones (CNPFF) ont rencontré en novembre dernier à des occasions différentes des hauts fonctionnaires de Patrimoine canadien ainsi que le secrétaire parlementaire de Patrimoine canadien, Randy Boissonnault.

L'objectif de ces deux rencontres était le même soit faire avancer le dossier du PLOE à la lumière des préoccupations et revendications des trois organismes nationaux qui représentent les communautés francophones et acadiennes, les parents francophones et les conseils scolaires francophones.

Ces rencontres ont permis à l'ensemble des intervenants de partager leur vision des changements souhaitables à l'approche du renouvellement du plan quinquennal sur les langues officielles qui doit entrer en vigueur en 2018.



Porte tournante: nominations et départs

**Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador:
Kim Christianson, nouvelle directrice générale du CSFP**

Madame Christianson est entrée en fonction le 12 décembre 2016. Originnaire de l'Ontario, elle a œuvré en tant que directrice d'école à l'élémentaire et au secondaire dans cette province depuis 2007 et a complété une variété de tâches en enseignement.

Elle a été fondatrice de trois nouvelles écoles de langue française dans les 10 dernières années.

Elle a également travaillé à l'Institut de leadership en éducation en Ontario à titre de gestionnaire de projet dans le cadre du projet « Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes » entre 2014-2016.

Elle a parallèlement travaillé en tant que surintendante de l'éducation dans un conseil public d'une communauté où vivent majoritairement des premières nations en région rurale et éloignée.



Départ à la retraite de la directrice générale de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques

de l'Ontario (ACÉPO): Louise Pinet

Après 18 ans à la direction générale de l'ACÉPO, Mme Louise Pinet a annoncé sa retraite. Madame Pinet s'est démarquée comme défenseur des droits des francophones en se consacrant activement à l'avancement de l'éducation publique de langue française en milieu minoritaire en Ontario.



Nouvelle présidence au Conseil scolaire fransaskois: Christiane Guérette



Nouvelle présidence au Conseil scolaire catholique Providence (Ontario) : Jacques Kenny



Nouvelle présidence au Conseil catholique de district des Grandes-Rivières (Ontario) : Langis Dion



Calendrier

Quoi : Rencontre des membres de l'exécutif de la FNCSF

Lieu : Par audioconférence

Quand : 17 janvier 2017

Quoi : Rencontre des membres de l'exécutif du RNDGE

Lieu : Par audioconférence

Quand : 17 janvier 2017

Quoi : Rencontre du comité consultatif du Sommet 2017

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 18 janvier 2017

Quoi : Rencontre avec des représentants du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Lieu : Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Quand : □19 janvier 2017

Quoi : Rencontre des membres de l'exécutif de la FNCSF

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 2 février 2017

Quoi : Rencontre des membres de l'exécutif du RNDGE

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 2 février 2017

Quoi : Rencontre des membres du CA de la FNCSF

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 3 et 4 février 2017

Quoi : Début des relâches scolaires un peu partout au pays

Quand : Mars 2017

